



RCS : AVIGNON

Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00616

Numéro SIREN : 348 397 035

Nom ou dénomination : 3L

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt 438



Société d' Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Joël AYMARD

Patrice PICQUART

Jérôme RANOCCHI

Experts Comptables

Commissaires aux Comptes

SARL 3L

60 Chemin des Rhodes

Domaine Sainte-Anne

84270 VEDENE

*Société A Responsabilité Limitée
au capital de 7.622 Euros.*

***RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE
LA SARL 3L EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE***



Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

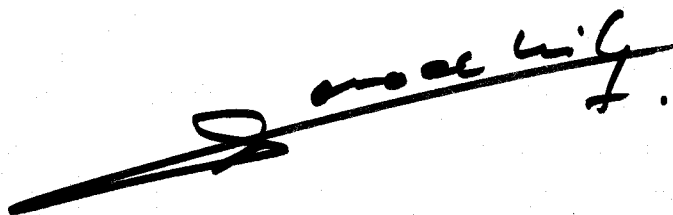
Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Avignon, le 20 décembre 2016



SA AXE EXPERTISE
Jérôme RANOCCHI
Commissaire aux comptes



Experts, Conseils & Auditeurs Associés
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Marseille

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
2 Bd Limbert
BP 1063
84 097 AVIGNON CEDEX 9

Sorgues,
Le Mardi 03 Janvier 2017

OBJET : Transformation en SAS de la SARL 3L - N° RCS : 348 397 035

Monsieur le Greffier,

Dans le cadre de la transformation en SAS de la Société **SARL 3 L**, veuillez trouver ci-joint un exemplaire du rapport du Commissaire à la transformation.

Restant à votre entière disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétariat Juridique

EC2A

ZAC St Anne Est - 182 Avenue Louis Lépine
84700 SORGUES
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Tél : 04 90 02 02 80 - Fax 04 90 02 66 40
Siret : 445 062 789 00034 - NAF : 6920Z



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AVIGNON

06/01/2017

2 boulevard LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9
www.greffe-tc-avignon.fr / www.infogreffe.fr

EC2A
182, AVENUE LOUIS LEPINE
ZAC ST ANNE EST
84700 SORGUES

TRIBUNAL DE COMMERCE
AVIGNON
06 JAN 2017
ARCHIVÉ

N/REF : RCS AVIGNON 348 397 035 (88 B 616)
Dépôt d'acte(s) de société
3L
60, chemin des Rhodes
Domaine Sainte-anne
84270 Vedène
AM / N° arrivée :

Objet : dossier incomplet au R.C.S. – demande de régularisation sous quinzaine

Suite au dépôt de votre dossier, nous avons constaté que celui-ci est incomplet ou irrégulier pour les motifs suivants :

Veillez nous faire parvenir le règlement de 15.73€.

Conformément à l'article R 123-97 al.2 du code de commerce, nous vous remercions de régulariser ce dossier **sous 15 jours** et de nous adresser **la somme de 2.49 euros** au titre du contrôle du greffe.

Sinon nous serons contraints de refuser la formalité, et de vous retourner votre dossier.

Avec nos salutations distinguées.

Les greffiers,



NB : La formalité ne sera pas traitée en l'absence des 2,49€ de frais de rejet.

MERCI DE JOINDRE A VOTRE COURRIER DE REPONSE UNE COPIE DE LA PRESENTE